



NOTE DE SYNTHÈSE N°10

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS POUR L'ÉCOLE NUMÉRIQUE

RAPPORTEUR : Angélique BRAGUIER

EXPOSÉ

Le projet consiste à maintenir en bon fonctionnement le Système d'Information de ses écoles avec les opérations suivantes :

- Remplacement de 12 vidéoprojecteurs en fin de vie,
- Achat d'un TBI pour une classe de l'élémentaire,
- Achat de 3 lampes pour vidéoprojecteur de TBI,
- Remplacement des 14 ordinateurs de la salle TICE,

Le plan de financement s'établit ainsi :

Dépenses

Désignation	Coût HT	%
Remplacement 12 vidéoprojecteurs en fin de vie	13 434,60 €	51,31%
Achat et installation d'1 TBI en élémentaire	2 982,22 €	11,39%
Achat de 3 lampes de vidéoprojecteur de TBI	315,00 €	1,20%
Remplacement des 14 ordinateurs de la salle TICE	9 450,00 €	36,09%
Total	26 181,82 €	100,00%

Recettes

Financiers	Coût HT	%
Nîmes métropole (FDC)	13 090,91 €	50,00%
Commune de Poulx	13 090,91 €	50,00%
Total	26 181,82 €	100,00%

PROPOSITION

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la doctrine relative aux fonds de concours,
Considérant l'avis émis en pré conseil le 28 Juin 2022,

Il est proposé au conseil municipal :

- **DE VALIDER** le plan de financement,
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.